Vol. XVII. Saint-Boniface, Manitoba, 8 Mars 1888 No. 21.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ere insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à

EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.



— LE —

MAGASIN BLEU

426 RUE PRINCIPALE,

WINNIPEG.

AU PUBLIC.

Un fonds considérable de Banqueroute acheté à 50 cents dans la piastre, et se vendant aussi à moitié prix.

Voyez les prix suivants :

Des Habillements valant $18.00 pour	$9.00.
Des Habillements valant $15.00 pour	7.50.
Des Habillements valant $13.00 pour	6.50.
Des Habillements tout laine, pour enfant, valant $5.50 pour	2.75.
Des Habillements tout laine, pour jeunes gens, valant $12.50 pour	6.50.
500 Paires de Pantalons de toutes grandeurs, valant $4.50 pour...	2.25.
500 Paires de Pantalons valant $6.50 pour	3 75.

Venez et jugez par vous-mêmes.

L'assortiment de Pantalons le plus beau et le meilleur marché qui soit à Winnipeg.

N'oubliez pas l'endroit :

LE MAGASIN BLEU, 426 rue Principale Winnipeg.
3m 1,10,35



J. B. LAUZON,

Boucher,

Coin de l'Avenue Tache et de la Rue Dumoulin.

EN GROS ET EN DETAIL.

Toujours en mains des viandes de première qualité.

BŒUF, - VOLAILLE, - MOUTON, - LARD, SOUCISSES, - VIANDE FUMÉE, - VEAU, ETC., ETC., ETC.

VACHES A LAIT ET BŒUFS DE TRAVAIL

A vendre en tout temps.

Nous achetons, Au Comptant, tous les produits de la campagne.

1an 16 2,88. J. B. LAUZON.

JAMES E. P. PRENDERGAST,

Avocat, Rédacteur d'Instruments, etc., etc.

Bureaux :

AVENUE TACHE, SAINT-BONIFACE

N. D. BECK

Successeur de Royal & Prud'homme,

Avocat, Procureur, Solliciteur de la Compagnie de Prêt "Le Crédit Foncier Franco Canadien."

J. P. PRUD'HOMME,

NOTAIRE PUBLIC ET RÉDACTEUR D'INSTRUMENTS.

BUREAU :

No. 344, Rue Principale,

WINNIPEG.

Winnipeg, 9 Nov. 1882. jno.

EDOUARD GUILBAULT

FERBLANTIER-COUVREUR

Avenue Taché, Saint-Boniface

Porte voisine de M. Gentes & Cie, Saint-Boniface.

M. Guilbault informe ses pratiques et le public en general qu'il a ouvert son établissement et qu'il exécutera, sous le plus court delai, toutes les commandes que l'on voudra bien lui confier, à des prix reduits.
6m 11,8,87

Dr A. F. DAME.

BUREAU :

No. 3, RUE DU MARCHÉ,

WINNIPEG.

(Ancienne résidence du Dr Dufresne.)

1m.1.12.87. Numéro du téléphone, 400.

Dr J. H. O. LAMBERT,

Médecin-Chirurgien—Accoucheur ;

Officier de Santé pour les Comtés de Lorette et Carillon.

Rue Notre-Dame, Saint-Boniface, voisin de l'hon Juge Dubuc. 1an 14 1 86

Le Grand Remede Francais

LES PILULES PÉRIODIQUES DU DR LEDUC.

Récompense.—Les dames qui feront usage de ces pilules pendant une période raisonnable, et d'après les instructions, et qui ne seront pas guéries de quelqu'une des maladies pour lesquelles elles sont recommandées, seront remboursées de leur argent sur demande faite à notre bureau, mais elles ne doivent pas faire usage des pilules pendant la grossesse. Ces pilules sont composées de médicaments les plus purs et reconnus pour agir directement sur les organes génitaux des femmes. Elles sont enveloppées dans des capsules à l'épreuve de l'air, et de cette manière elles peuvent conserver toute leur force et leur efficacité pendant des années sous tous les climats.

Assurez-vous que l'on vous donne la véritable pilule Periodique du Dr Leduc.

McGOWN & COCKBURN,
888, Rue Principal, Winnipeg,
Seuls agents pour le gros.

Correspondance sollicitée.
6m 30,12,86

ASK YOUR DEALER FOR
STEELE BROS & CO'S
SEEDS,
FOR SALE BY
ALL LEADING MERCHANTS.
ILLUSTRATED CATALOGUE MAILED FREE
ADDRESS
STEELE BROS & CO.
TORONTO, ONT.

GEO. E. FORTIN,

Avocat.

No. 366, RUE PRINCIPALE,

WINNIPEG.

6m 18,6,85

Un Conseil aux Mères.—Etes-vous troublees la nuit et tenues éveillées par les pleurs et les gémissements d'un enfant souffrant de la dentition. S'il en est ainsi allez immédiatement chercher une bouteille du Sirop Calmant de Mme Winslow, pour la dentition des enfants. Son effet est inappréciable. Il soulagera immédiatement le petit malade. Mères, vous pouvez compter sur lui il n'y a pas a se méprendre à ce sujet. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, règle l'estomac et les intestins, guérit les coliques, amolit les gencives, diminue l'enflammation et donne de la force et de l'énergie à tout le système. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants, est agréable au goût, et la prescription est donnée par un des plus vieux Médecins des femmes et nourrices dans les Etats-Unis. Il est en vente chez tous les Droguistes du monde entier. Prix vingt cinq centins la bouteille.

Demandez le sirop Calmant de Mme Winslow, et n'en prenez pas d'autre sorte.
1an.13.5.86.

AVIS

Est par les présentes donné qu'une demande sera faite à la prochaine session du Parlement du Canada pour la passation d'un Acte incorporant une compagnie dite *The Ontario, Manitoba and Western Railway Company*, avec pouvoir de construire, équiper et exploiter un chemin de fer de largeur ordinaire depuis la ville de Port Arthur dans la Province d'Ontario allant à l'ouest jusqu'à la cité de Winnipeg dans la Province de Manitoba, traversant les détroits du Lac-des-Bois et situé au sud de la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique ; avec pouvoir de construire, équiper et exploiter des extensions ou embranchements à l'ouest depuis la cite de Winnipeg, à travers la Province de Manitoba, vers et à travers les territoires du Nord-Ouest, au sud de la ligne principale du dit chemin de fer Canadien du Pacifique ; et de lignes courtes pour augmenter son trafic ; avec pouvoir de traverser la ligne du dit chemin de fer, ou ses embranchements, ou tout autre chemin de fer à ou près de Port Arthur et à tout autre endroit près de Winnipeg ou ailleurs suivant qu'il sera nécessaire ; de se raccorder avec ou d'acquérir tout autre chemin de fer allant au sud de tu entre les endroits en premier lieu mentionnes ; avec tous les pouvoirs nécessaires pour l'achat de terrains, l'acceptation de bonus en terres ou en argent, la construction de ponts, la navigation des rivières ou des lacs adjacents, la construction et l'équipement de lignes de télégraphe et de teléphone, ou des deux en rapport avec le dit chemin de fer, l'érection de gares, et de conclure des arrangements de trafic ou autres chemins de fer ou autres compagnies, d'exploiter des mines de charbon ou autres adjoignant la dite ligne, de construire et d'exploiter des scieries ou autres fabrications du bois pour l'avancement des travaux, d'émettre des obligations, et généralement tel acte devra contenir toutes les autres clauses ordinaires et les privilèges nécessaires à une compagnie pour tel but et pour telles fins.

Date à Winnipeg, ce 31ème jour de Décembre A.D. 1887.

H. J. EBERTS,
Pour les requerants.

9ins.5.1.89.

AVIS.

Aux Meuniers et autres dans les Territoires du Nord-Ouest et dans Manitoba.

DES SOUMISSIONS, accompagnées par des échantillons de cent livres, et portant la suscription "Soumission pour Farine," seront reçues aux agences indiennes ci-dessus mentionnées, dans les Territoires du Nord-Ouest, jusqu'à vendredi midi, le 16 avril 1887.

Agent.	Agence.
H. Martineau	The Narrows, Lac Manitoba.
J. A. Markle	Birtle.
J. J. Campbell	Montagne de l'Orignal.
A. McDonald	Lacs Croches.
W. S. Grant	Reserve Assiniboine.
H. L. Reynolds	Montagne la Lime.
J. B. Lash	Reserve Muscowpetung.
H. Keith	Montagne de Tondre.
J. Finlayson	Réserve Mistowasis.
R. C. McKenzie	Lac des Canards.
P. J. Williams	Battleford.
G. G. Mann	Lac L'Oignon.
J. A. Mitchell	Victoria.
W.C.de Balinhard	Edmonton.
S. B. Lucas	Montagne la Paix.
W. Pocklington	Réserve des Gens du Sang.
M. Begg	Traverse des Pieds Noirs.
F. C. Cornish	Réserve des Sarcis.

Des formes de soumission, donnant tous les détails quant à la qualité, la quantité et les endroits de livraison de la fleur demandée, peuvent être obtenues en s'adressant au département des affaires des sauvages, Ottawa ; au commissaire des sauvages pour Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, Régina ; à E. McColl, Winnipeg, ou à aucun des agents sus-nommés, et aucune soumission ne sera considérée si elle n'est point faite sur une des formes fournies.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté, approuvé par l'agent des sauvages du district, pour au moins cinq pour cent du total de la soumission, lequel sera confisqué si le soumissionnaire refuse de faire un contrat basé sur sa soumission quand il sera requis de ce faire, ou s'il manque de remplir son contrat à la satisfaction du département. Si le soumissionnaire le préfère, il pourra laisser à l'agent, au lieu d'un chèque accepte, un montant égal en billets d'une des banques incorporées du Canada.

Les soumissions seront considérées pour une partie ou pour toute la quantité de la farine demandée à aucun endroit donné.

Pour details et conditions voir les formules de soumission.

La plus basse ou aucune des soumissions, ne sera pas nécessairement acceptée.

L. VANKOUGHNET,
Député du Surintendant Général des Affaires Indiennes.

Département des Affaires Indiennes,
Ottawa, 10 février 1887.
jno. 23.2.88.

REPRODUCTIONS.

CHANSON.

Petits enfants, voici les rondes.
Qu'il dure peu, l'âge innocent
Qui, secouant vos boucles blondes,
Chante en dansant.

Formez vos rondes ! cueillez l'heure !
Il vient à pas précipités,
Le temps où l'on chancelle et pleure,
Dansez, chantez !

Chantez ! votre voix, où sans crainte
Le rire agite ses grelots,
Deviendra grave pour la plainte
Et les sanglots.

Dansez ! jeunes âmes en fête !
La poussière que, sans remords,
Nos pieds font s'envoler est faite
Avec les morts.

Mais vous n'en savez rien encore,
Chers petits enfants, jouissez
De votre fugitive aurore,
Chantez, dansez !

François Coppée.

PENSEES.

—Descendre souvent dans son propre cœur, c'est vouloir sérieusement réparer ses pertes.

—Dans le cours de la vie, combien de gens s'arrêtent dans leur route, et manquent le vrai but, parce qu'ils se laissent, comme Atalante, séduire par des pommes d'or ?

—Les âmes rêveuses sont comme les lacs solitaires qui dans leur silence et leur apparente inertie, s'imprègnent de la lumière céleste qui les éclaire et du reflet des images qui les entourent.

—Heureux celui à qui Dieu donne l'affection d'une brave femme ! Elle le gardera dans le chemin de la vie. Elle l'éclairera dans ses difficultés, elle le consolera dans ses affections. Elle portera avec lui la moitié de son fardeau, et lui rendra ses succès plus doux par la joie qu'elle en aura.

—Musique de la cordiale parole ! musique de deux âmes unies par un même sentiment d'amour et de foi, et vivant ensemble et se répondant l'une à l'autre dans leur pur accord comme deux harpes mélodieuses. Il n'y a pas une musique plus suave ni plus enviable. Les anges eux-mêmes, dans leur vol à travers les sphères harmonieuses, s'arrêtent pour l'écouter.

ALLEMAGNE.

Les fêtes jubilaires de Léon XIII qui viennent d'avoir lieu en Allemagne ont revêtu un tel caractère de grandeur, qu'elles constituent une des plus hautes manifestations du sentiment catholique depuis vingt ans. A travers tous les pays de la langue germanique, dans les cités populaires de la Prusse rhénane comme dans les derniers hameaux de la Silésie, les populations soumises au Vicaire de Jésus-Christ ont témoigné de leur foi profonde et de leur invincible attachement au Saint-Siège. Trèves, Mayence, Aix-la-Chapelle, Bonn, Cologne, etc., s'étaient parées comme aux jours des plus grandes victoires de l'Empire ; non-seulement les maisons particulières, mais les édifices publics eux-mêmes étaient pavoisés ; des illuminations splendides attestaient la foi vive et l'amour ardent des catholiques envers le Père de la chrétienté.

Dans presque toutes les villes de l'Empire on a soulevé la question du pouvoir temporel de la Papauté. Plus le Quirinal s'obstine à nier l'existence du problème, plus l'univers catholique insiste sur l'iniquité de l'usurpation romaine. Le courant d'opinion devient de plus en plus irrésistible : l'Italie officielle aura beau faire, elle finira par être emportée. Quand le cri de "Dieu le veut" retentissait avec tant de persistance à travers l'Europe, la Croisade n'était plus éloignée. Peut-être que l'Italie, dirons-nous avec le correspondant de la *Défense*, finira par s'apercevoir que les temps sont changés.

Pendant que les fêtes jubilaires du Pape relèvent partout l'éclat et l'ascendant du culte catholique sur le monde tout entier, le protestantisme orthodoxe se dissout en Allemagne.

La décadence des idées protestantes s'accentue de plus en plus, malgré les efforts du petit groupe de conservateurs qui réagit contre les envahissements du libéralisme. M. le pasteur Stocker et ses amis s'agitent en vain : l'immense majorité des protestants ne croit plus et ne pratique plus. Dans son rapport annuel, la Société des Missions de Hambourg vient de faire une révélation pénible ; elle a constaté que, sur cent protestants, trois à peine fréquentent le temple. C'est dire que, dans la grande ville du Nord, la déchristianisation est complète. Sans les catholiques, le jour arriverait bien vite où l'Allemagne aurait cessé d'être une nation chrétienne. Cependant, il faut l'avouer, les princes allemands, qui savent par l'expérience de la dernière guerre toute l'influence des idées religieuses pour porter et maintenir les courages à la hauteur de plus héroïques sacrifices, ne cessent point dans leurs discours de faire parade de leurs sentiments religieux. Le Dieu des armées leur donnera-t-il la victoire ? On pourrait le craindre. Espérons, cependant, que l'occasion de vaincre ne se présentera pas. La guerre, pourtant, est bien menaçante, en dépit du vœu des peuples pour la paix. Eclatera-t-elle sur le Rhin ou sur les bords du Danube ? Il est certain que les situations des trois Empires sont fort troublées. Un jour la panique est partout ; un autre jour elle s'apaise pour se raviver le lendemain.

Puisse la prétendue ligue de la paix ne pas déchaîner une guerre dont rien ne pourrait arrêter les ravages ! Puisse le Cœur sacré de Jésus épargner ce fléau aux peuples chrétiens ! C'est le vœu qu'exprimait Léon XIII à un de ses illustres visiteurs : "Dimanche, à Saint-Pierre, disait-il, en voyant à ma gauche, sur l'autel, la mitre de l'empereur d'Allemagne ; à ma droite, la tiare de la capitale de la France, et entre les deux, devant moi, la croix offerte par l'empereur d'Autriche, je me demandais s'il n'y avait pas là un symbole, si ce rapprochement n'était pas l'image et la promesse d'autres rapprochements, et je priais Dieu d'embrasser ces peuples dans les mêmes bénédictions et d'accorder la paix au monde."

F. Clauzel, S.J.

LA RELIGION.

Qu'est-ce que la Religion ? une philosophie sublime qui démontre l'ordre, l'unité de la nature, et explique l'énigme du cœur humain ; le plus puissant mobile pour porter l'homme au bien, puisque la foi le met sans cesse sous l'œil de la Divinité, et qu'elle agit sur la volonté avec autant d'empire que sur la pensée ; un supplément de la conscience, qui commande, affermit et perfectionne toutes les vertus, établit de nouveaux rapports de bienfaisance sur de nouveaux liens d'humanité ; nous montre dans les pauvres des créanciers et des juges, des frères dans nos ennemis, dans l'Être-Suprême un père ; la religion du cœur, la vertu en action, le plus beau de tous les codes de morale, et dont tous les préceptes sont autant de bienfaits du Ciel.

Le Cardinal Maury.

LES ORPHELINES DE LA MER.

Dans les somptueuses galeries de Versailles, où se groupaient les grands talents et les grands courages qui ont fait la gloire du siècle auquel Louis XIV a donné son nom, un homme à l'air modeste, un saint prêtre se rencontrait avec les hommes célèbres à plus d'un titre qui formaient la cour du grand roi. Il venait là, au nom des pauvres, solliciter la charité du riche, et en dépit, de lui-même, son nom devait rester illustre par le bien quil faisait alors, illustre surtout par l'exemple qu'il donnait et par l'œuvre qu'il fondait. C'était Saint-Vincent de Paul.

Un jour qu'il traversait l'antichambre du roi, deux gentilshommes discutaient avec vivacité, et l'un d'eux pour affirmer sa parole s'écriait : "Je veux que le diable m'emporte." Saint-Vincent s'arrêta et lui posant la main sur l'épaule lui dit avec douceur : "Oh ! non, Monsieur, je vous retiens pour le bon Dieu."

Retenir pour le bon Dieu les âmes que peuvent décourager la souffrance ou l'infortune, tel fut en effet le but qu'il poursuivit et que cherchent après lui à atteindre les pieuses filles qui se sont vouées, comme lui, un soulagement de toutes les afflictions ; retenir pour le bon Dieu les enfants trouvés, les malades, les blessés, et aussi ces orphelines qui, abandonnées au milieu des luttes de la vie, se trouvent aux prises avec les mauvais conseils de la misère.

Si la mission des Sœurs de Charité, ces filles de Saint-Vincent, est grande, bien rude aussi est leur tâche.

D'avance il faut renoncer à toutes les choses qui font le bonheur sur la terre, et il doit forcément en être ainsi, car pour se dévouer entièrement au soulagement des maux du corps et des plaies de l'âme, pour donner les soins d'une mère à ces étrangers selon les lois de la nature, il faut être sans attaches personnelles à d'autres affections ; peut-on se sacrifier, si l'on est soi-même une mère, si l'on se doit à ses enfants ? En admettant que cela se rencontre quelquefois, ce ne peut être que par exception. Aussi l'abnégation, le dévouement jusqu'à la mort ne s'est-il trouvé que chez les femmes vouées à un célibat soutenu par la Foi et l'Espérance.

Une expérience de tous les jours prouve que sans ces deux premières vertus théologales, la charité n'est chez l'homme qu'un caprice, car elle s'exerce sans suite, selon la disposition de son esprit et les variations de son humeur.

Pour arriver à ce dévouement de toutes les heures qui ne se brise ni contre le découragement ni contre le dégoût, il faut la grande pensée d'un devoir accompli en vue de Dieu. On rencontre certainement dans le monde des élans de sacrifice, mais ce qu'on n'y trouve pas c'est la persévérance dans la voie du sacrifice illimité, ne finissant qu'avec la vie. Pour ce renoncement absolu de soi-même il faut que la main de Dieu nous soutienne. Aussi peut-on dire que les Sœurs de Cnarité n'ont jamais été égalées par aucun de ces nobles dévouements qu'on signale quelquefois parmi les femmes généreuses, que des intérêts et des affections forcés retiennent dans le monde. C'est une vérité que tous les esprits sérieux ont reconnue, et une justice rendue aux religieuses par les protestants. "Ils ont les Sœurs de Charité !" disaient avec admiration les officiers prussiens.

Quelle est en effet la plaie du corps ou de l'âme à laquelle ces saintes filles n'aient touché ! On les trouve à l'hôpital, à la crèche, à l'orphelinat elles sont sœurs, à l'orphelinat elles sont mères.

Sait-on tout ce que l'Océan fait chaque année de vides parmi ces pêcheurs qui approvisionnent les marchés des villes ? Combien d'orphelines de la tempête ! Un matin une barque emporte un père, un frère et souvent une mère, et la barque ne revient pas, et la mer ne rend que les victimes......

Alors près des orphelines que la misère menace, les Sœurs de Charité arrivent ; elles sont la consolation et l'espérance ; elles ont perdu leur nom pour n'en porter qu'un seul, celui de mère qu'elles se partagent également, car toutes également sont mères de ces filles que le malheur leur a données.

Veillant sur leurs enfants avec une sollicitude qui ne s'arrête pas aux limites de cette vie, les Sœurs de Charité sont toujouss à la peine ; et si la mort emporte l'une d'elles, une autre est là, continuant le rude labeur dont la récompense n'est qu'au ciel.

Louis Tark.

CAPRICES DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Nous portions les portions.
Les portions, les portions-nous ?
Les poules du couvent couvent.
Mes fils ont cassé mes fils.
Il est de l'Est.
Je vis ces vis.
Cet homme est fier, peut-on s'y fier ?
Nous éditions de belles éditions.
Nous relations ces relations intéressantes.
Nous acceptions ces diverses acceptions de mots.
Nous inspections les inspections elles-mêmes.
Nous exceptions ces exceptions.
Je suis content qu'ils content cette histoire.
Il convient qu'ils convient leurs amis.

PRIX DE LA SANTÉ.

Nous sommes imprudents, et nous exposons notre santé par nos imprévoyances ou nos excès, souvent parce que nous ne réfléchissons pas assez à toutes les conséquences de la maladie. Nous ne parlons pas ici des souffrances qu'elle occasionne ; il est évident qu'après avoir été brisé par la maladie, le corps a beau guérir, ce n'est plus qu'une machine raccommodée, qui ne peut retrouver sa solidité ; mais c'est là le moindre inconvénient. A-t-on calculé ce qu'une maladie appelée par notre faute pouvait produire de tristes résultats ? Perte de temps, et, par suite, renversement de nos projets, espérances trompées, chagrins et fatigues pour nos proches, et, pour eux-mêmes aussi, maladies et infirmités. On ne devrait jamais oublier que, s'exposer imprudemment à la maladie, c'est faire des avances au malheur. De tous les capitaux dont nous avons la disposition sur la terre, la santé est celui que nous devrions le plus ménager ; si nous le plaçons à fonds perdus chez les vices, ceux-ci nous en paieront l'intérêt en infirmités et en soucis.—*Magasin pittoresque.*

DIVERSITÉ DES FLEURS.

La sagesse divine, qui s'est jouée dans la distribution des couleurs dont les fleurs sont parées, a mis de nouveaux agréments dans l'air et dans la figure qu'elle a donnés à chacune d'elles. Parmi celles qui remplissent un parterre, les unes s'élèvent avec un port plein de dignité et de grandeur ; d'autres, sans faste et sans appareil, attirent les yeux par la régularité de leurs traits. Quelle élégance et quelle symétrie dans les pyramides sur lesquelles se montre le lis ! C'est sur le bord d'un ruisseau qu'élevant, au milieu des herbes qui y croissent, sa tige auguste, et réfléchissant dans les eaux ses superbes calices plus blancs que l'ivoire, il me fait admirer en lui le roi des vallées : sa blancheur incomparable est plus éclatante encore quand elle est mouchetée par de petits insectes de couleur écarlate, qui presque toujours y cherchent un asile. Au pied de cette fleur majestueuse, la modeste pensée semble craindre de se montrer : de loin, elle promet peu ; de près, elle réjouit par des grâces singulières. Quelques fleurs brillent des plus riches couleurs, d'autres par la plus simple parure : celles-ci parfument l'air des plus douces odeurs ; celles-là ne font que réjouir la vue par leur coloris et leurs formes agréables. Il en est qui réunissent tous les charmes. Qu'elle est belle la reine des fleurs, lorsque, sortant des fentes d'un rocher humide, elle brille sur sa propre verdure ; le zéphyr la balance sur sa tige hérissée d'épines ; que l'aurore l'a couverte de fleurs, et que, par son éclat et son parfum, elle invite à la cueillir ! Souvent une cantharide, nichée dans sa corolle, en relève le carmin, par son vert d'émeraude. C'est alors que cette fleur semble nous dire que, symbole du plaisir par ses attraits et son peu de durée, elle porte, comme lui, le danger autour d'elle, et, si l'on n'y prend garde, le repentir dans son sein.—*Livre de la Nature.*

La Consomption Guerie.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, la Bronchite, le Catarrhe l'Asthme et toutes les affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Debilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses ; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Expédié par la poste si, ou adressé avec un timbre nommant ce journal. W. A. Noyes, 149 *Power's Block. Rochester, N. Y.* 1an 26 11 85.

Le Manitoba.

Jeudi, 8 Mars 1888.

LA POLITIQUE PROVINCIALE.

La question du désaveu, comme on l'appelle communément, entre dans une nouvelle phase: les hons. MM. Greenway et Martin sont à Ottawa et une conférence a lieu aujourd'hui même avec Sir John A Macdonald afin, comme a dit M. Greenway, en chambre, jeudi dernier, d'obtenir un règlement de cette question. D'un côté, l'on dit que c'est Sir John qui a invité l'hon M. Greenway, de l'autre l'on prétend que c'est M. Greenway lui-même qui, par l'entremise d'un chargé d'affaire, aurait provoqué cette invitation; mais le fait reste que M. Greenway et son procureur-général sont aujourd'hui à Ottawa en tête-à-tête avec Sir John.

Quel scandale c'eut été si M. Norquay avait ainsi accepté une invitation de Sir John? On l'aurait déclaré immédiatement vendu et prêt à sacrifier les intérêts de Manitoba!

Le gouvernement Greenway s'est engagé à construire le chemin de fer de la Vallée de la Rivière-Rouge, et de le construire avant le 1er octobre prochain,—c'est ce que nous voulons. Mais, après avoir dépensé au-delà de deux cents mille piastres sur cette entreprise, après avoir causé un dommage incalculable aux propriétaires des terrains sur tout le parcours de la ligne, dommage qu'ils ont souffert avec patience, afin de ne pas créer d'embarras au gouvernement, si on allait abandonner l'entreprise ne serait-ce pas un délit? On parle aujourd'hui d'acheter le chemin d'Emerson. Pourquoi cette proposition a-t-elle été rejetée l'année dernière, avant qu'il ne fut dépensé un seul sou, avant que le nouveau chemin n'ait été tracé, et surtout avant que l'argent ait été dépensé et de dommage causé?

D'ailleurs, le chemin tel que tracé aujourd'hui est d'une utilité absolue et ce serait commettre une grave injustice que de priver toute la population des paroisses de la Rivière Rouge des avantages que leur offre cette voie de communication.

OU SONT LES FAMEUSES PROMESSES?

Le *Sun* de Winnipeg prétend nous donner un aperçu de ce que sera la nouvelle distribution des sièges électoraux. Il paraît, d'après ce journal, qu'il ne nous sera laissé que quatre sièges en Chambre; c'est un peu mieux que ce que nous promet le Trésorier-Provincial, qui samedi dernier, disait dans une assemblée publique, dans Shoal Lake, que le gouvernement allait faire disparaître complètement les division françaises: *they will be wiped out*. Chose certaine, c'est que le parti au pouvoir s'entend pour vouloir nous faire perdre notre influence, s'il ne s'entend sur les détails.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

Jeudi dernier la Chambre reprenait ses séances pour prendre aussitôt un nouveau congé de quinze jours.

Les nouveaux ministres réélus furent introduits à l'Orateur et prirent place sur les banquettes ministérielles.

L'on procéda ensuite aux ordres du jour, le premier étant la prise en considération du discours du trône prononcé par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur à l'ouverture de la session.

Sur demande de l'hon. M. Greenway de remettre cette question à une autre séance, M. Norquay se leva et dit que nous traversons indubitablement une crise sans précédent. Quoique je serais heureux, ajouta-t-il, de proposer l'adresse en reponse à ce discours, il n'en est pas moins singulier qu'aucun des ministres composant l'administration qui a remis ce discours à Son Honneur ne soit présent. Ce gouvernement ayant cessé d'exister, dit-il, il incombe à l'administration actuelle de soumettre à cette chambre, sous forme d'adresse en réponse à ce discours, un exposé de la politique qui doit faire les pièces de son programme pour l'avenir. Ne serait-ce que par courtoisie pour le Lieutenant-Gouverneur, cette chambre ne devrait être saisie d'aucune autre question avant que ce devoir n'ait été accompli.

L'hon. M. Greenway, en réponse, dit, qu'en effet, avec ses collègues, il se trouvait dans une position embarrassante, et il ne trouvait aucun précédent où immédiatement après l'ouverture de la chambre un gouvernement se soit effacé aussi complètement. Pour sortir de l'impasse, nous créerons un mode d'action qui sera soumis avant de procéder à toute autre affaire.

M. Norquay, dit: que c'était fort heureux pour l'honneur de Manitoba d'avoir l'occasion de créer un précédent dans la procédure parlementaire.

L'hon. M. Greenway annonça alors à la Chambre, qu'un ajournement de quinze jours était demandé, afin de permettre à son gouvernement de tenter un règlement des difficultés qui existent avec les autorités fédérales au sujet surtout de la question du désaveu des chartes de chemins de fer.

M. Norquay dit qu'il s'attendait à cette proposition en ayant été prévenu par l'hon. premier ministre, mais il regrette un nouvel ajournement après avoir déjà retardé la session de plus d'un mois, il n'offre cependant aucune opposition à cause de l'importance de la question; mais il est étonné de ce qu'après tout ce que l'on a dit et promis au sujet de la construction du chemin de fer il soit aujourd'hui question de négociations avec les autorités fédérales. Est-ce un compromis? (non, non.) Il est heureux d'entendre ces cris du gouvernement. Il en est d'autant plus heureux qu'il croit cette province suffisamment indépendante pour n'avoir pas à soumettre sa politique à l'approbation des autorités à Ottawa.

Et la chambre s'ajourne.

LES ANNONCES OFFICIELLES.

Sous le nouveau régime les annonces du gouvernement ne sont publiées qu'en langue anglaise. Si c'est par raison d'économie, nous nous empresserons de les publier gratis à l'avenir, car nous croyons que nos compatriotes ont autant droit de prendre connaissance des avis du gouvernement que nos amis d'origine anglaise.

Le commissaire des chemins de fer demande des soumissions pour le parachèvement des ponts sur la ligne du chemin de fer de la Vallée de la Rivière Rouge. Ces soumissions seront reçues jusqu'au 15 courant.

L'on donne aussi avis que l'argent des licences devra être payé directement au trésorier-provincial à l'avenir.

LE REV. PERE AUGIER, O. M. I.

Sans vouloir nous immiscer en rien dans une affaire dont s'occupe la presse de la province de Québec, nous croyons de notre devoir d'exprimer le regret que nous causent les articles dans lesquels on injurie le Rév. Père Augier, provincial des Oblats du Canada. L'injure est de ton nulle part, mais quand elle s'adresse à un homme aussi distingué et aussi estimable que le Rév. Père Augier, il est impossible de se défendre d'une peine amère.

Le Rev. Père Augier nous a visité l'année dernière; il nous a fait l'honneur de nous adresser la parole plusieurs fois, et il s'est gagné l'estime et, nous oserions dire, le respect affectueux de notre population. Nous savons que le Rév. Père est non-seulement un frère en religion, mais un ami de notre digne archevêque. Tout le monde sait qu'il est oblat,—il n'en faudrait pas davantage dans Manitoba et le Nord-Ouest pour que l'on soit convaincu qu'il a droit à notre respect et à notre reconnaissance. Le choix que ses supérieurs ont fait de lui comme provincial du Canada, après qu'il eût fait ses preuves comme Provincial en France, suffit abondamment pour que nous disions qu'il est un membre distingué de la Congrégation des Oblats si estimée parmi nous.

STATISTIQUES VITALES.

Un livre nous arrive d'Ottawa; il est intitulé: *Résumé Statistique pour l'année* 1886. Ce livre publié officiellement au département de l'agriculture, est incontestablement la première autorité du pays en ces matières.

Il nous fait plaisir de trouver dans ce document, un éloge si bien mérité de la sagesse de l'Église à l'article des statistiques vitales. Nous lisons à la page 89 du volume en question le paragraphe suivant qui porte le numéro 133:

"Les rapports des naissances, décès et mariages sont tenus avec plus ou moins d'exactitude par les gouvernements provinciaux: ceux d'Ontario sont peut-être recueillis avec plus de système que les autres, mais les seuls sur lesquels on puisse réellement baser les statistiques vitales du Canada sont ceux relatifs à la population française de la province de Québec qui sont tenus par l'église catholique romaine depuis près de trois siècles et qui, on a tout lieu de le croire, sont aussi complets et exacts que des rapports semblables peuvent l'être."

Comme canadien-français et catholique, il nous fait plaisir de lire ces lignes. On sait que ces statistiques tenues depuis près de trois siècles, ne coûtent rien à l'Etat, et l'Eglise lui fournit gratis ce qu'il y a de mieux dans le genre, et cela, depuis près de trois siècles, c'est-à-dire avant même que l'Etat songeât à recueillir ces documents.

Comme cette question des statistiques vitales a donné lieu dernièrement à des excès de zèle et autres excès, nous pourrions recommander la lecture du paragraphe cité plus haut à ceux qui s'occupent de cette intéressante matière.

LES ESTIMATIONS DE L'ANNEE COURANTE.

Voici les estimations pour l'année finissant le 30 juin 1889, présentés jeudi soir par le ministre des finances du Canada.

Service.	Total 1888-89
Dette publique, y compris le fond d'amortissement	$11,855,331
Dépense de gérance	185 018
Gouvernement civil	1,332,524
Administration de la justice	186,070
Police	16,500
Pénitenciers	35 ,331
Législation	769,080
Arts, agriculture et statistique	147,950
Immigration	146,3 9
Quarantaine	78,864
Pensions	336,391
Milice	1,326,5 0
Chemin de fer (revenu)	273,850
Travaux publics (revenu)	1,755,850
Subsides pour les malles transatlantiques	
Service fluvial et oceanique	207,000
Phares, etc	876,360
Institutions scientifiques	61,250
Hôpitaux de marine. c Marins en détresse	62,000
Inspecteurs de bateaux à vapeur	25,000
Pêcheries	375,500
Surintendance des assurances	8,500
Subsides aux provinces	4,188,454
Exploration géologique	60,000
Sauvages	1,005,702
Police montée	748,426
Divers	475,189
Douanes	384,430
Accise	351,627
Toisage de bois	54,900
Poids et mesures	87,970
Inspections	2,500
Falsifications des aliments	25,000
Revenus divers	4,000
Chemins de fer et canaux	3,729,516
Travaux publics	190,025
Bureaux de postes	2,967,620
Terres de la Puissance	181,268
Total du fond consolidé	35,421,440
Liquidation de la dette	3,094,386
Chemins de fer et canaux (capital)	5 249,790
Travaux publics (capital)	810,700
Terres de la Puissance (capital)	110,000
Dépenses de la rébellion du Nord-Ouest	
Total du capital	8,764,676
Grand total	$44,186,316

Parmi les items se rapportant au Manitoba, il y a une augmentation de $1,493 pour le maintien du pénitencier; fermes expérimentales, $9,000; bâtisses de l'immigration à Winnipeg, $15,000; un nouveau commis au bureau de poste avec un salaire de $1,200.

ÇA PROMET.

Les messieurs suivants à l'emploi du gouvernement provincial ont été informés officiellement qu'ils seront congédiés le premier mai prochain:

Hon. Alexander Murray, commissaire municipal;

M. Joseph C. Auger, auditeur municipal;

M. J. R. Maltby, auditeur municipal;

M. LaTouche Tupper, chef de la police provinciale;

M. Houston, de la police provinciale;

M. Whitehead, de la police provinciale;

M. E. Marston, greffier de la cour de vérification;

M. J. P. Curran, greffier en loi;

M. Barker, commis au département des travaux publics;

MM. Braithwaite et Leacock, du département du procureur-général.

Nouvelles Politiques.

—MM. A. N. Montpetit, John Lespérance et O. Boisvert sont nommés traducteurs des débats à la Chambre des Communes, en remplacement de MM. A. E. Poirier, R. Tremblay et E. Tremblay, démis.

—M. Robertson, député du comté de Hastings-Ouest à la Chambre des Communes, est mort le 29 février, à Belleville, à l'âge de 50 ans. Il représentait ce comté depuis 1873. C'était un citoyen très-entreprenant et il fut plusieurs fois échevin et maire de Belleville. Il était conservateur.

—La législature du Nouveau-Brunswick a été ouverte jeudi. Le lieutenant-gouverneur, dans le discours du trône, dit que le gouvernement avait pressé les autorités fédérales de régler la question du chemin de fer de prolongement de l'Est, et il n'avait aucun doute que le parlement sera prié de voter un crédit pour cette fin, durant la présente session. La chambre sera requise de voter une somme pour une importation considérable de moutons. Elle devra aussi s'occuper de la conférence interprovinciale tenue à Québec. Le gouvernement proposera d'amender la loi relative à l'agriculture, les lois de chasse, des mines, la réorganisation des départements publics et autres matières. La session sera probablement courte.

—Un bill a été adopté à la législature de la Colombie-Anglaise, pour donner aux compagnies minières de l'étranger le pouvoir de s'incorporer d'après les lois du pays et de l'Etat dans lequel les membres de telle compagnie résident et exploiter des minerais dans la Colombie-Anglaise. Cette concession est faite dans le but d'attirer les capitaux étrangers pour le développement des mines.

—Le budget de la province de la Nouvelle-Ecosse a été soumis à la législature. Il accuse un déficit pour 1887 de $7,414, le revenu ayant atteint la somme de $656,639 et les dépenses $664,103.

—Lord Stanley, le successeur de lord Lansdowne, comme gouverneur-général du Canada, a déjà choisi les membres de l'entourage officiel qu'il aura ici. Son secrétaire militaire sera le capt. Colville, des Grenadier Guards et ses aides-de-camp seront le lieutenant MacMahon et le lieutenant Stanley, son fils aîné.

—Pendant l'année dernière le gouvernement fédéral a retiré $450,701 de la vente de terrains dans Manitoba et les Territoires du Nord Ouest.

—La *Gazette du Canada* de samedi contient les avis suivants:

La compagnie d'assurance contre les accidents de l'Amérique du Nord fera application au parlement pour réduire son capital-actions.

Application sera faite au parlement pour construire un chemin de fer et un pont tournant pour les passagers sur la rivière Assiniboine, à Winnipeg, et un pont semblable au Portage-la-Prairie.

Les nominations suivantes sont gazettées; John Watkins Bickle est nommé député percepteur du revenu à Cobourg; John James McGovern, officier de douane pour prévenir la contrebande; l'honorable Benjamin Globensky, de la province de Québec, officier reviseur du district électoral de l'Assomption, *vice* Pierre Blouin, décédé.

—M Geo. Clayes, député du comté de Missisquoi, Qué., aux communes, est mort lundi matin, à Ottawa, à l'âge de 57 ans. Le défunt était libéral en politique.

PAROISSE DE SAINT-ALPHONSE, MAN.

M. l'abbé Campeau, curé de Saint-Alphonse, Man., est à l'archevêché.

Il nous fait plaisir d'apprendre que ce zèle prêtre, quoique dans une paroisse toute récente et peu populeuse, a pu construire son église et vaincre les autres difficultés d'un établissement naissant, sans contracter de dettes et sans presque autre assistance que les ressources locales. Les jeunes gens ont ensuite acheté un harmonium pour cette église.

Une trentaine d'habitants seulement ont ensemencé une partie de leurs terres au printemps dernier, et leurs travaux ont été récompensés par une récolte de plus de 15,000 minots de grain.

Comme il y a à Saint-Alphonse encore des terres à prendre, on peut présumer que quelques-uns des immigrants qui nous viendront ce printemps iront fortifier cette paroisse.

Correspondance.

[Nous ne sommes point responsables des opinions exprimées par nos correspondants.]

Saint-Boniface, 3 mars 1888.

A Monsieur le Directeur du journal *Le Manitoba*,

Auriez-vous l'obligeance de publier dans les colonnes de votre journal le rapport de l'assemblée annuelle de l'Association Saint-Joseph, des Métis français de la province de Manitoba, tenue à Saint-Norbert, jeudi dernier, le premier de mars, pour l'élection des officiers pour l'année courante.

Plus de deux cents personnes assistaient à la réunion. Les paroisses de Sainte-Anne, Lorette, Saint-Pierre, Saint-François-Xavier, Saint-Charles et Saint-Boniface étaient bien représentées. Le résultat de l'élection pour l'année courante a été comme suit:

Président, M. Martin Jérôme;

Premier vice-président, M. Joseph Riel;

Deuxième vice-président, M. Norbert Deslauriers;

Secrétaire-trésorier, M. Simon St. Germain;

Sous-secrétaire, M. Louis Lépine;

Comité de Régie, MM. Pierre Lavallée, Alexandre Riel, Jos. St. Germain, Prospère Nault, Vital Nault et Ambroise Lépine.

Après les affaires de routine, le nouveau président élu, M. Martin Jérôme, porta la parole et dans un discours bien senti, il fit un appel chaleureux à ses compatriotes, en leur démontrant tous les avantages qu'ils avaient à retirer d'une association telle que la leur. Aujourd'hui, plus que jamais, a-t-il dit, nous devons être unis, tous humbles qu'ils puissent être, nous avons dans cette province des droits à protéger. Il faut être prêts à toutes éventualités, et le succès nous attend si nous marchons unis.

Après les remerciments de Monsieur le Président pour l'honneur de la position à laquelle il vient d'être appelé, l'assemblée se dispersa.

Croyez-moi, M. le Directeur, votre très obligé,

SIMON ST. GERMAIN,
Secrétaire-trésorier.



FEU JOHN H. McTAVISH.

La nouvelle que la mort avait frappé M John H. McTavish lundi matin à sa résidence, rue du Fort, Winnipeg, a été reçue par tous avec un profond sentiment de regret et de surprise. Le défunt a succombé à une maladie de cœur après quelques jours d'une indisposition qui le retenait à ses appartements, mais que rien ne faisait prévoir comme devant avoir un aussi fatal dénouement.

Feu M McTavish était né à Grafton, Ont., en 1836, il fit ses études au collège Sainte-Marie de Montréal, et il entra au service de la Cie de la Baie d'Hudson en 1856 et le 24 mai 1857 il vint au Fort Garry où il a toujours résidé depuis. Il fut d'abord employé comme commis et comptable, puis comme facteur et facteur en chef du district de la Rivière-Rouge. C'était un officier modèle connaissant parfaitement la topographie et les besoins du pays et l'on dit qu'il fut un des officiers les plus populaires que la Cie ait jamais eus. C'est dans ce temps qu'il se lia d'amitié avec Sir Donald A Smith. Quand ce dernier devint l'un des directeurs de la Cie du Pacifique, M. McTavish fut nommé commissaire des terres de ce chemin, et en cette qualité il remplit admirablement bien sa charge jusqu'à ce qu'il eut donné sa démission, il y a quelques jours seulement.

En 1870, M. McTavish devint député à la législature de cette province et représenta la belle paroisse de Sainte-Anne pendant quatre ans. Il fut également, un peu plus tard, nommé membre du Conseil du Nord Ouest. Sans un règlement adopté alors par les autorités de la Cie de la Baie d'Hudson, M McTavish serait peut-être resté dans la politique et aurait eu sa place marquée, car, doué d'un talent hors ligne, il excellait en tout.

M. McTavish s'était marié en 1865 à Melle M. Rowan dont il eut deux enfants, un fils, George Taché McTavish, aujourd'hui étudiant en droit à Montréal, et une fille qui vient de se marier à Montréal à M. Dougald Mactavish, fils de l'ancien gouverneur de la Rivière-Rouge. Le défunt laisse une fortune considérable.

Les funérailles auront lieu à la cathédrale demain, samedi, à 10 heures a.m. Tous sont priés d'y assister.

Les journaux de Montréal nous apportent la douloureuse nouvelle de la mort de la mère du Rév. Père Lacombe, O.M.I., le grand missionnaire de l'ouest

Une pieuse chrétienne, une sainte femme, nous disent-ils, est morte à l'asile de la Providence de L'Assomption, le 21 février, à l'âge avancé de 87 ans.

Mme Albert Lacombe, de Saint-Sulpice, née Agathe Duhamel, était la mère du dévoué missionnaire, le Rév. Père Alb. Lacombe, O.M.I.

En donnant à l'œuvre des missions son fils bien-aimé, Madame Lacombe avait aussi donné son cœur. Car la conquête des âmes, la prédication de la foi aux peuplades sauvages, fut l'unique pensée, le trait caractéristique de son existence. C'est le cas de redire: Telle mère, tel fils. La mère et l'enfant ont travaillé de concert au même ouvrage, la conversion des païens.

Après un premier service, célébré à L'Assomption, les restes de Madame Lacombe furent transportés à Saint-Sulpice. L'église était remplie, toute la paroisse venait s'associer aux prières liturgiques pour le repos de cette femme, modèle des épouses et des mères chrétiennes.

Nous nous faisons l'interprète de toute notre population pour offrir au Rév. Père Lacombe, ce vénérable missionnaire, nos plus sympathiques compliments de condoléance.

Nouvelles Religieuses.

—Dimanche est la fête de Saint-Joseph patron du Canada.

—Les trois noms envoyés à Rome par les évêques de la province de Québec pour permettre au Pape de choisir le successeur de feu Mgr Racine, de Chicoutimi, sont le révérend M. Blais, curé de la Rivière du Loup, le révérend M. Gauvreau, de Lévis, et l'abbé Bégin, de l'école Normale de Québec.

—Un grand nombre de messieurs du clergé et une immense foule de fidèles assistaient, le 24 février, à la messe solennelle du 20ème anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr des Trois-Rivières.

Le Rév. Père Gauthier, dominicain, a fait, à la fin d'un sermon, un délicat et touchant éloge de la carrière épiscopale de Sa Grandeur et lui a offert les vœux du clergé et des fidèles à l'occasion de la fête du jour.

—Les Ursulines, de Québec, viennent de faire une perte bien douloureuse dans la personne de leur vénérée doyenne, la révérende Mère Adélaïde Plante, dite de Saint-Gabriel, décédée le 25 février, dans la 92ème année de son âge et la 75eme de sa vie religieuse.

Cette bonne religieuse avait été maîtresse de la mère de Mgr Taché et de sa tante Lady Taché.

—Le Pape a préconisé les évêques suivants: R. R. Isley, évêque de Birmingham, Ang.; R. P. Minnis, évêque de Kilmore, Irlande; R. P. O'Donnell, évêque de Raphoe; R. P. Lyster, évêque d'Arkanay.

—Une brochure de la plus grande importance vient de paraître à Rome. Dans cette brochure, l'auteur, le Rév. Père Eschbach, supérieur du séminaire français, traite la question de savoir si un prêtre peut donner l'absolution par le téléphone.

Est-il permis à un prêtre de donner l'absolution par téléphone, bien entendu dans le cas d'extrême nécessité, et quand tout autre moyen de se rapprocher du mourant est impossible?

Les théologiens disent: non, et ils se basent sur le décret de Clément VIII (20 juillet 1602), qui condamne cette proposition "qu'il est permis de se confesser par lettre à un prêtre absent et de recevoir par le même moyen, dans les mêmes circonstances, l'absolution de ses fautes." Ce décret interprète la tradition qui demande, pour la validité de l'absolution, la *présence corporelle* du confesseur et du pénitent. Cette présence corporelle reste encore aujourd'hui telle qu'elle s'entendait communément au moment de l'institution du sacrement de Pénitence; elle est nécessaire non-seulement de droit ecclésiastique mais encore de droit divin et comme le téléphone ne peut en aucune manière rendre présentes corporellement deux personnes placées à de longues distances l'une de l'autre, il s'en suit que la transmission de l'absolution par téléphone sera nécessairement invalide. Nous ne faisons que reproduire fidèlement l'opinion du Père Eschbach.

Nouvelles d'Europe.

—Le *Lancet*, journal médical de Londres, déclare que, d'après la teneur des renseignements lui arrivant de San Remo, il est en droit de conclure que l'état du prince héritier va sans cesse s'empirant.

—On dit que le général Russell aura pour successeur comme commandant des forces britanniques dans l'Amérique du Nord, le colonel Stevenson, qui a commandé autrefois le 87e régiment en garnison à Halifax.

—Sur proposition de M. Flourens, il a été décidé par un vote de 294 contre 240 aujourd'hui, de restaurer l'ambassade française auprès du Vatican. Le premier ministre Tirard supporta M. Flourens.

—Des tempêtes d'une violence exceptionnelle viennent d'avoir lieu en Italie. Les autorités municipales de Turin ont ordonné de fermer les théâtres, écoles et marchés en vue des accidents qui pourraient survenir des avalanches de neige. Plusieurs villages dans les Alpes ont été plus ou moins détruits par les avalanches et il y a eu plusieurs pertes de vie.

—Wilson, le gendre de l'ex-président Grévy, accusé de complicité dans le scandale des décorations, vient d'être trouvé coupable. Il a été condamné à deux ans d'emprisonnement et trois mille francs d'amende. Le même jugement le prive de ses droits civils pendant cinq ans. Les personnes suivantes, trouvées coupables de la même offense que lui, ont été condamnées comme suit: Ribardeau, huit mois d'emprisonnement, Dubreuil, quatre mois, Hébert, un mois. Mme Ratazzi a été acquittée.

—D'après les dernières statistiques le continent européen a une étendue de 6,223,060 milles carrés dont 3,423,185 milles carrés appartiennent à la Russie, 391,000 à l'Autriche-Hongrie, 338 000 à l'Allemagne, 333,435 à la France, 312 310 à l'Espagne, 281,915 à la Suède, 205 375 à la Norvège, 196 615 à la Grande-Bretagne et l'Irlande, 180,310 à l'Italie, 163,350 à la Turquie d'Europe et Bosnie, 88,810 au Danemark, 82,125 à la Roumanie, 55 590 au Portugal, 20 435 à la Grèce, 30 375 à la Servie, 25,875 à la Suisse, 20,225 à la Hollande et 18,430 à la Belgique. L'empire russe en Europe couvre lui seul plus de la moitié de tout le continent y compris le royaume de Pologne, le grand duché de Finland et une partie de la Caucasie.

—Le dernier recensement de l'empire russe donne à ce pays une population de 108,787,235 âmes.

La population résidant dans les 1 274 villes de la Russie comprend 18,760,000 personnes et dans les villages 77,555 271.

L'on compte quatre ville dans l'empire du czar qui contiennent plus de 200,000 habitants: St. Pétersbourg, Moscou, Varsovie et Odessa.

Neuf villes ont une population variant entre 100,000 et 200,000 et vingt-trois autres villes entre 50,000 et 100,000.

Le nombre des écoles est de 41,492 avec un 1,850,964 étudiants mâles, et 638,970 filles.

Il n'y a que seize écoles d'agriculture dans tout l'empire et ces écoles sont suivies par 2,156 élèves.

—Les dépêches reçues ce matin d'Europe annonce que l'empereur d'Allemagne est si gravement malade qu'on a peu d'espoir de le sauver.

Choses et Autres.

—Une compagnie est en voie de formation, avec un capital de un million, dans le but d'exploiter la pêche dans le golfe Saint-Laurent et sur les côtes du Labrador. Cette compagnie organiserait aussi un service de sauvetage pour les naufrages. Pour cela, elle doit demander au gouvernement le transport en sa faveur de la somme de $35,000 qui fut votée en 1883, pour équiper un steamer qui tenterait la navigation, en hiver, entre Tadoussac et le Cap Ray, et qui est restée depuis dans le trésor.

—Une conflagration épouvantable a détruit plusieurs édifices, jeudi, sur l'avenue Lexington, entre la 41e et 42e rue. Deux grandes fabriques, une de meubles et l'autre de cigares, ont été consumées. En moins d'une demi-heure les pertes se sont élevées à près d'un million de dollars. L'hôtel Vanderbilt a aussi été consumé. L'hôpital pour les enfants infirmes a été sauvé au prix d'efforts héroïques. Plusieurs pompiers ont été blessés. Les assurances se montent à plus d'un demi-million réparti entre plus de cent compagnies.

—M. L. A. Billy, avocat, est nommé juge pour Rimouski en remplacement de l'hon juge H. C. Pelletier qui a été transféré au district judiciaire de Montmagny en remplacement de l'hon. juge Auger.

—Une nouvelle compagnie d'imprimerie vient de se fonder à Montréal, avec un capital de $16 000. Plusieurs actionnaires en font partie.

—L'agent d'immigration du Dominion, à Winnipeg, dit que, d'après les apparences environ 100 000 immigrants européens se fixeront, cette année, dans le Nord-Ouest. Il se base sur les engagements contractés par les steamers océaniques, qui effectueront le transport de ces immigrants.

—Les funérailles de Mme Curran, mère de M. Curran, M.P., et de Rév Sœur Curran, il n'y a pas très-longtemps encore de la maison des RR SS. de la Charité de Saint-Boniface, Man, ont eu lieu vendredi à Ottawa, au milieu d'un grand concours de notables citoyens, de sénateurs et de membres du parlement.

—M. Shaughnessey, assistant gérant du chemin de fer du canadien du Pacifique, vient de dire à Victoria, C.B., que la compagnie a transporté environ 8,000,000 de minots de grains du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest, et qu'il en reste environ 7 à 8 millions. La compagnie doit construire de plus, quatre mille chars de fret, afin de satisfaire aux exigences du trafic.

LA MAISON DU BON MARCHE.

LES VENTES A SACRIFICES SE CONTINUENT TOUJOURS

POUR FAIRE PLACE AUX IMPORTATIONS DU PRINTEMPS!

Nous invitons specialement nos amis de la campagne a nous venir faire une visite.

NOS PRIX DEFIENT TOUTE CONCURRENCE.

Cachemires, Etoffes a Robes, Broderies, Chemises, Corsets, Vetements de dessous, Rubans, Dentelles, Toiles a Table, Flanelles, Couvertes, Couvre-pieds, Etc., Etc.

432, Rue Principale, Winnipeg. **P. A. D'AUTEUIL.** 432, Rue Principale, Winnipeg.

3m 9.2.88.

PERSONNEL.

M. Onésime Bordeleau laisse Saint-Boniface pour aller se fixer sur une terre qu'il possède à Saint-Jean-Baptiste, Man.

—

Le Rév. Père Leduc, O.M.I., est à Saint-Boniface. Il retournera à Régina, à la fin de la semaine, pour la tenue du bureau d'éducation.

—

M. George Beaudet, autrefois de Saint-Boniface, est arrivé mardi de Stanfold, Qué. M. Beaudet est en route pour San Diego, Californie.

—

M. Salé a remplacé M. Albert Bétournay comme organiste à la cathédrale.

—

Melle Versailles est revenue de Victoria, C. B.

—

M. G. de LaBorderie, de Saint-Pierre, Man., est revenu d'un voyage en France.

—

Nous lisons dans *Le Canada* du 29 février dernier :

" M. Joseph Chénier, marchand de Canmore, Territoires du Nord-Ouest, frère de M. Chénier, régistrateur de Winnipeg, a épousé hier après-midi à l'église Notre-Dame de Hull, Dlle Victoria Charbonneau, deuxième fille de M. Joseph Charbonneau. Un grand nombre d'amis et membres de la Congrégation des filles de Marie Immaculée assistaient au mariage. La bénédiction nuptiale a été faite par le Rév. Père Grandfils. L'heureux couple est parti hier soir pour sa nouvelle demeure emportant avec lui les meilleurs souhaits de ses nombreux amis de Hull."

M. Chénier et sa femme sont arrêtés à Saint-Boniface chez M. Félix Chénier où ils ont passés quelques jours, et ils se sont mis en route pour l'ouest mardi matin.

Chronique Locale.

—Qui porterait son vieux chapeau lorsqu'il peut en avoir un neuf pour $1.00 chez F. E. Verge ?

—Il parait que le 91ème bataillon de Winnipeg sera réorganisé avec M. S. L. Bedson comme commandant.

—Pendant la dernière année fiscale, il a été vendu au bureau de Winnipeg pour $54,960.48 de timbres-poste.

—Pendant le mois de février, $22,502 ont été déposées et $25,039.96 retirées de la banque d'éparges du gouvernement à Winnipeg. Surplus des sorties $2,532.96.

—Qui ne renouvellerait pas ses habits pour le printemps, lorsqu'il peut avoir un habillement complet pour $5 00 chez F. E Verge ?

—M. Van Horne qui vient de passer à Winnipeg, a dit à un reporter que la compagnie du Pacifique ferait construire ce printemps des ateliers considérables à Fort-William et que par là ceux de Winnipeg seraient de beaucoup réduits sinon complèment abandonnés.

—Les perceptions du revenu de l'intérieur pour le mois de février, à Winnipeg, ont été comme suit :

Tabac...	$4 735 30
Cigares.	121 50
Spiritueux..	9,324 23
Malte	1,165 39
Pétrole	108 00
Saisies	237 90
Total	$15,692 32

—Certains résidents de la ville ont pris l'habitude de transporter le fumier de leurs écuries et autres vidanges sur les terrains vacants au nord du haut des rues LaVérandrye et Darveau. Nous avons déjà dans le passé, attiré l'attention des autorités sur ce fait et nous revenons à la charge aujourd'hui, car plus que jamais nos plaintes sont motivées. Ces jours derniers, à quelques cents pas des résidences de deux de nos plus respectables citoyens l'on est venu entasser un énorme tas de fumier et il ne se passe presque pas de jours que l'on vienne y ajouter quelque chose. Nous savons de bonne source que si l'on ne prend pas les mesures nécessaires pour réprimer ces abus dont souffrent actuellement et dont souffriront encore plus au printemps et à l'été les résidents de cette partie de la ville, il pourra en résulter des desagréments pour nos autorités civiques.

—La chambre de commerce de Winnipeg compte 147 membres dont 23 marchands de liqueurs, épiceries et provisions, 31 de marchandises générales, 13 de marchandises sèches, 9 de fer, 14 éditeurs et manufacturiers, 4 marchands à commission, 16 marchands de grain, 10 banquiers, 8 agents d'immeubles, 6 agents d'assurance, 3 agents de compagnies de prêt et 10 marchands d'instruments aratoires.

—Qui risquerait de faire tort à sa santé en portant de mauvaises chaussures, lorsque les meilleures se vendent si bon marché chez F. E. Verge ?

—Etat montrant la valeur des marchandises exportées, importées et entrées pour la consommation avec les droits perçus pendant le mois de février dernier, comparé avec le même de 1887 :

Description.	Valeur 1887.	Valeur 1888.
Exporté	$ 26,913 00	$ 61,459 00
Importé, imposable	123,537 00	122,943 00
Importé, gratis	6,325 00	7,368 00
Total importé	$129,862 00	$130,311 00
Entré pour consommation, imposable	$124,939 00	$125,992 00
Entré pour consommation, gratis	6,325 00	7,368 00
Total entré pour consommation	$131,264 00	$133,360 00
Droits perçus	$ 35,311 62	$ 37,471 97

—Nous venons de recevoir la *Revvue Canadienne*, livraison de février. En voici le sommaire :

I. Léon XIII, D. Chrétien ; II. L'Irlande, Chs. Thibault ; III. Naturalisme et Réalisme, Joseph Desrosiers ; IV. Les Jésuites du Canada sous la domination anglaise, Philalèthe ; V. Une nuit de Noël, Ed. McMahon ; VI. Un mot de réponse à M. L. De Cotton, Ed. Hébert ; VII. Ballade, "poésie," Une étude du soir au collége, Gaston ; VIII. Rose Marie, V. H. ; IX. Chronique, D. C. ; X. Bulletin Bibliographique.

—La dernière *Gazette Officielle* de Manitoba contient entre autres nominations les suivantes :

12 novembre 1887.

Pour être juges de paix dans et pour la province de Manitoba : — Eugène Goulet, LaBroquerie ; Daniel Devlin, Saint-Laurent ; Roger Goulet, Saint-Boniface ; Joseph A. Decosse, Saint-Alphonse ; Joseph Pion, LaBroquerie.

23 décembre 1887.

Charles E. Brault, Clarkleigh ; Ephrem Marion, Saint-Jean-Baptiste ; Joseph Lemay, Saint-Norbert.

20 février 1888.

Pour être imprimeur de la Reine, *pro tem*, Théophane Bertrand, en remplacement de Gédéon Bourdeau qui a laissé la province, et commis en chef du departement du secrétaire-provincial.

23 février 1888.

Pour recevoir en dehors de la province de Manitoba des affidavits, devant servir en icelle, Edmund Guerin, de la cité de Montréal, avocat.

Chronique de la Province.

Sainte-Anne-des Chênes

2 mars.—M. Jean-Baptiste Duhamel a été réélu commissaire pour l'arrondissement scolaire de Sainte Anne Est, et il a été subséquemment choisi comme président de la commission.

M. Hormisdas Granger a été nommé secrétaire.

NAISSANCES.

A Winnipeg, le 5 courant, Madame Cyrille Leblanc, une fille.

A Lorette, le 4 courant, Madame Cham Grégoire, une fille.

DECES.

A Saint-Vital, le 3 courant, à l'âge de 7 mois, Charles-Raoul, enfant de M. Charles Genthon.

AVIS

est par les présentes donné :

1. Que le rôle d'évaluation de la municipalité de Montcalm pour l'année 1888 a été déposé aujourd'hui au bureau du soussigné ;

2. Que le public pourra examiner le dit rôle pendant vingt-cinq (25) jours de cette date ;

3. Que les personnes désirant porter plainte contre le dit rôle devront le faire dans les vingt-cinq (25) jours de la présente date ;

4. Que le conseil siégera en Cour de Révision le 10 avril 1888, à Gauthier, dans la salle municipale, à 10 heures a.m., pour entendre toutes plaintes contre le dit rôle.

Donné à Saint-Jean-Baptiste, en mon bureau, le premier jour de mars 1888.

JOSEPH BARIL, Greffier.

3ins. 8.3.88.



Soumissions pour permis de couper du bois sur des terres de la Couronne dans la Province de la Colombie-Anglaise.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au député-ministre de l'Intérieur et marquées "SOUMISSION POUR LIMITE DE BOIS," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, LUNDI, le 26 MARS prochain, pour la limite numéro 31, contenant une superficie de $2\frac{93}{100}$ milles carrés, plus ou moins, située dans les townships 23 et 24, rang 1, à l'ouest du 6ème méridien dans la Colombie-Anglaise. Des plans montrant la position approximative de cette limite ainsi que les conditions auxquelles un permis sera accordé, peuvent être obtenues à ce département ou au bureau des bois de la Couronne à Winnipeg, Calgary, ou à New-Westminster, Colombie-Anglaise.

Chaque soumission doit être accompagnee d'un chèque accepté payable à l'ordre du député ministre de l'Intérieur au montant du bonus que le soumissionnaire est prêt à payer en sus des charges prescrites par les règlements de ce département.

A. M. BURGESS, Sous-ministre de l'Intérieur.

Département de l'Intérieur, Ottawa, 25 février 1888.

1in 7.3.88.

A l'Enclos de Lorette.

UN CHEVAL GRIS avec taches blanches sur le dos, âgé de 10 à 11 ans et portant sur la fesse gauche les lettres H. B.

CAMILLE HENRI, Gardien d'enclos pour la municipalité de Taché.

3ins 16.2.88

Avis aux Entrepreneurs.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et marquées "Soumission pour pont sur la Rivière Bataille," seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi, le 2 avril prochain, pour la construction d'un pont sur la Rivière Bataille, à Battleford, T. du N. O., d'après les plans et devis qui peuvent être vus le ou après lundi, le 5 mars prochain, en s'adressant à W. J. Scott, écuier, régistrateur, à Battleford, et au département des Travaux Publics, Ottawa.

Les soumissions ne seront point prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur les formules fournies et qu'elles ne portent la signature actuelle des soumissionnaires.

Un chèque accepté payable à l'ordre du ministre des travaux publics et égal à *cinq par cent du total de la soumission*, devra accompagner chaque soumission. Le chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer un contrat ou s'il manque de le remplir ; et il sera retourné si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 9 février 1888.

2ins 1.3.88.

THE REAL PROPERTY ACT OF 1885, AND AMENDMENTS THERETO.

To and all other persons claiming any estate or interest in the following land, viz.: being in the Parish of St. Vital, in the County of D'Iberville, in the Province of Manitoba, according to the Dominion Government Survey thereof, and being better known as the inner two miles of lot forty (40) of said Parish, and secondly all that portion of lot thirty-nine (39) of the inner and outer two miles of said Parish, described as follows: the Easterly two chains of the said lot fronting on the Red River and a certain coulée, where the said Red River intersects and touches the Western limits of said lot thirty-nine.

You are hereby required to take notice that if you claim any right to or interest in the above land you must on or before the 19th day of March next, (A.D. 1888) file a caveat forbidding any dealing therewith, otherwise a certificate of title therefor will after the said date be issued to The Dominion of Canada Mortgage Company (Limited), if found entitled thereto and you will be forever debarred and estopped from setting up any claim to or in respect of said land.

Land Title Office, Winnipeg, February 23rd A.D. 1888.

L. W. COUTLÉE, Registrar-Général.

3ins. 1.3 88.



SI VOUS AVEZ L'INTENTION DE VOYAGER
— DANS —
ONTARIO, QUEBEC,
— LES —
ETATS-UNIS ou l'EUROPE.

Ne manquez pas de venir au Bureau du CHEMIN DE FER ST. PAUL, MINNEAPOLIS ET MANITOBA

376 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG.

Afin d'acheter vos billets pour destination directe **VIA ST. VINCENT**, de faire marquer vos effets et vous assurer de vos billets de char-dortoir.

Les plus bas prix ! La vitesse la plus grande ! Le plus de confort ! Le choix le plus varie de routes !

Que ce qui peut être offert par n'importe quelle autre ligne. Par Minneapolis, St. Paul, Détroit, Chicago, autres superbes villes américaines et à travers le plus beau pays de l'Amérique.

REPRÉENTANT TOUTES LES LIGNES OCÉANIQUES DE PREMIÈRE CLASSE.

Pour prix et plus d'informations s'adresser à

H. G. McMICKEN,
Agent du chemin de fer St. P., Minn. et Man. 376 rue Principale, coin de l'Avenue du Portage, Winnipeg.

Prenez le chars urbains de la station au bureau des billets.

☞ Tout bagage allant en Canada est expédié directement sans examen à la Douane.

ARRIVÉE.				DÉPART.		
		P.M. 5.10	Winnipeg	A.M. 9.05		
		A.M. 7.00	St. Paul	A.M. 7.30	P.M. 3.00	P.M. 7.30
P.M. 10.30	A.M. 7.00	A.M. 9.30	Chicago	A.M. 9.00	P.M. 3.10	P.M. 8.15
P.M. 6.45	P.M. 10.15	A.M. 6.00	Détroit	P.M. 7.15	P.M. 10.55	A.M. 6.10
	A.M. 9.10	P.M. 9.05	Toronto			
	A.M. 7.00	P.M. 7 50	New-York	Mardi, Jeudi et Samedi.		

PRIX.	1ère Classe.	2nd Classe.
De Winnipeg à St. Paul	$18 05	
De Winnipeg à Chicago	29 55	$27 05
De Winnipeg à Détroit	37 55	33 05
De Winnipeg à Toronto	43 55	35 75
De Winnipeg à New-York	48 55	41 75
A Liverpool ou Glasgow	83 50	61 75

In Pound at Lorette.

A GRAY HORSE with white spots on the back, 10 or 11 years old and branded H. B. on left hip.

CAMILLE HENRI, Pound-keeper for the municipality of Taché.

3ins 16.2.88

ENCORE MEILLEUR MARCHÉ.

FIN DE LA SAISON. VENTE SANS RESERVE.

AU PRIX COUTANT.

Pour faire place aux Nouvelles Importations du Printemps, je vendrai, à Grands Sacrifices, toutes les Marchandises suivantes :

COUVERTURES DE LAINE, FLANELLES, TWEEDS, ETOFFE A ROBE, ETOFFE A MANTEAUX, TRICOTS DE TOUTES ESPECES, ETC., ETC., ETC.

HARDES-FAITES. - PARDESSUS DE TOUTES SORTES. - HABILLEMENTS POUR ENFANTS.

FOURRURES, FOURRURES :

CAPOTS CHAT SAUVAGE, ASTRACAN, OURS DE SIBERIE, MOUTONS.

MANTEAUX ASTRACAN.

CASQUES, - COLLERETTES, - MANCHONS, - ETC. - ETC., - ETC.

AU PRIX COUTANT.

☞ UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

2m.2 2.88

F. E. VERGE,
Avenue Provencher, St. Boniface.

AGRICULTURE.

AIMONS LA TERRE.

I.

Oui, aimons la terre.

Et ne craignons pas de travailler avec courage, avec foi et avec dévouement.

Car s'il est un travail vrai, utile et nécessaire, qui ne trompe point, qui n'humilie pas, et dont l'homme ne doit jamais rougir, c'est assurément le travail de la terre, le travail du champ, le travail du laboureur et de l'agriculteur.

C'est le travail vraiment honorable.

Car c'est le travail moral par excellence.

A la première heure de la colonisation du Canada, quand tout était à faire, nos pères travaillaient par eux-mêmes et pour eux-même. Leurs femmes robustes et fières, partageaient leurs travaux, leurs soucis, leurs peines, leurs espéranees et leurs joies.

Leurs enfants, élevés dans l'amour du travail et de la simplicité, ne se croyant point vaillants sans œuvres n'avaient aucun des vices de la civilisation, du luxe et de la vanité. Et c'est au champ, à la terre, avec la pioche, la charrue et l'outil du charpentier ou du bûcheron que tout ce monde-là travaillait. Personne ne s'en sentait humilié. On y trouvait l'honneur et la santé.

Mais tout cela est quelque peu changé.

Nous avons subi d'autres mœurs.

II.

Le travail, un certain jour, au jour de la jouissance et de la richesse, a cessé d'être une vertu et de là une gloire. Les fils des aïeux l'ont considéré comme une opprobe et comme une honte. Seules, à partir de cette heure mauvaise. les professions dites libérales ont passé pour honorables.

On ne pouvait guère être maître d'école ou professeur. Ce n'était pas là une profession parfaitement noble, et le précepteur, assez pauvre du reste, puisqu'il avait du savoir, n'appartenait à la famille que par le côté de la domesticité. N'était-ce pas un *salarié!*

Pour le banquier, le financier, et le négociant, ils comptaient La finance a toujours été une grande divinité, et Mercure sera toujours un dieu. Mais les petits marchands et les petits boutiquiers, comme gens de détail et comme gens travaillant sur une humble échelle, jouissent d'une mince considération.

III.

La terre est bien notre mère, et nous devons l'aimer, l'honorer et la servir avec toute la dévotion d'un fils.

La terre est vraiment la seule chose qui ne trompe pas.

C'est elle qui nous fait riches et libres, heureux et fiers. Nous lui devons tout, depuis le pain que nous mangeons jusqu'à l'habit qui nous couvre et nous énorgueillit.

Aussi au nom de la pioche et de la charrue, au nom de la terre et du champ, au nom de la liberté et de la dignité humaine, trouvons-nous souverainement absurde le préjugé qui cherche à ravaler l'homme de la pioche, de la charrue et du champ. Car cet homme-là n'est pas le second dans la vie sociale et politique, mais le premier. Tous les autres doivent passer après lui, et la femme qui a le sentiment du vrai et la suprême délicatesse du devoir, ne saurait refuser son respect et sa tendresse à l'homme des champs qui bâtit sa maison sur le sol du laboureur, et qui met sa famille et son foyer sous la protection de la femme.

Le mirage des villes, avec leur faux luxe et leur misère réelle, est un mirage!

Il nous trompe. Il nous entraîne hors de la voie, hors de la sagesse, et hors de la vérité. C'est plutôt aux citadins à quitter la ville, où l'air est infect, où les petits métiers sont de grandes souffracnes, où la famille pousse et grandit mal, où l'on paie terriblement cher l'honneur d'être un bourgeois, de porter des gants et de manger du pain sec.

—*Lyre d'Or.*

PRÉPARATIONS AUX TRAVAUX DE LA CULTURE.

Il est nombre de travaux dont il faut régler le plan d'avance, comme des précautions à prendre pour n'être pas en retard dans la saison qui commande le plus de travaux. Le temps d'agir est actuellement arrivé, maintenant que les jours sont longs et qu'il n'y a pas grands travaux à exécuter sur la ferme. Un des soins principaux à prendre actuellement, c'est de mettre l'outillage agricole en bon ordre, afin de n'être pas retardés dans les opérations agricoles du printemps, principalement des labours.

Une autre précaution qu'il importe de ne pas négliger, c'est de s'approvisionner immédiatement de grains de semence et d'obtenir le meilleur choix possible. Souvent, lorsque le temps des semences est arrivé, ceux qui n'ont pas prévu le cas, sont obligés d'employer pour semence les grains qu'ils ont en mains et qui assez souvent sont de qualité inférieure. Faites de suite la commande des graines de produits végétaux que vous devez récolter ainsi que des arbres fruitiers si toutefois vous désirez agrandir ou améliorer votre verger.

Rien ne doit être laissé au hasard ou à l'à peu près. Il faut, dans les opérations d'une ferme, que tout soit calculé et préparé à l'avance Tracez d'avance, sur un papier, le plan de rotation que vous devrez poursuivre dans votre culture pour la prochaine saison. Avec de la réflexion, vous arriverez à vous fixer définitivement sur la manière d'opérer dans les différentes parties de votre ferme afin qu'aucune partie ne soit négligée et que vous puissiez en retirer les plus grands avantages possibles. N'attendez pas pour cela que vous soyez pressés par l'ouvrage, car alors vous serez obligés de piquer au plus court, c'est-à-dire négliger les travaux les plus importants pour vous permettre de réparer une charrue ou autres outillages qui seront alors en mauvais ordre.

LE DESSÈCHEMENT DES TERRES.

L'eau est un des plus grands ennemis de la culture, lorsqu'elle ne s'écoule pas facilement, et qu'elle séjourne trop longtemps sur le sol ou à peu de profondeur dans le sous-sol ou à peu de profondeur dans le sous-sol. Lorsqu'elle reste à la surface, elle détruit le blé, le bon foin, pour faire pousser des herbes parasites qui mangent la récolte, ou des joncs, qui ne donnent aucune nourriture pour les bestiaux. Lorsqu'elle demeure au-dessous de la surface, très près de la couche végétale, elle pourrit les racines des plantes et les fait périr. Les savants ont découvert que le contact de l'eau développait beaucoup d'acides nuisibles à la végétation; mais, quelle que soit la cause, le fait est là. L'eau qui croupit n'est bonne à rien, et est aussi nuisible à la culture que l'eau qui a son écoulement est utile.

Aussi, pour l'agriculture, un des soins les plus importants est de se débarrasser de l'eau qui reste sur la surface, on y parvient en lui donnant un écoulement par un labour intelligent, et en la rejetant par une pente habilement ménagée sur des fossés à ciel ouvert creusé de distance en distance. C'est le but des sillons, des ados; mais, de plus, tout bon agriculteur doit tâcher de labourer de telle sorte que ses champs soient bombés au milieu, au lieu d'y faire la cuvette. C'est bien simple, mais cependant il y a bien des pays où on le néglige, et où la culture en souffre.

Quelques cultivateurs, cependant, poussent à l'excès la peur qu'ils ont de l'eau. Ainsi, dans certains pays de côte, ils labourent du haut en bas, en ligne perpendiculaire, afin de chasser l'eau aussi vite que possible. Ils n'y réussissent que trop bien; car l'eau s'en va si vite par les fortes ondées, qu'elle enlève avec elle la terse végétale, et parfois la récolte de la côte, pour aller engraisser la vallée ou embourber les cours d'eau. C'est une mauvaise pratique; dans les côtes rapides, il faut labourer de manière à ne donner à l'eau qu'une pente douce, comme pour une irrigation, pour ainsi dire. De la sorte, l'eau ne ravinera pas, mais elle s'écoulera petit à petit, Elle sera féconde, mais non dangereuse.—*Petites Lectures.*

L'ÉLEVAGE DE LA VACHE CANADIENNE.

Règle générale, nos cultivateurs ne portent pas assez d'attention à l'élevage de leurs vaches laitières. Ils ne font pas de distinction entre un veau sortant d'une bonne race et celui provenant d'une mauvaise. Ils considèrent que tous les reproducteurs sont bons, pourvu que les vaches vêlent; cependant le choix d'un bon reproducteur est de la plus haute importance: si ce dernier sort d'une bonne race, ses rejetons auront une certaine valeur, s'il est vicieux, d'une mauvaise race, ses descendants seront de pauvres sujets et hériteront de ses défauts. Ces vérités sont très-élémentaires, cependant elles ne sont pas assez comprises.

Le manque de soin, la mauvaise nourriture influent énormément sur les qualités des animaux de la ferme, des vaches particulièrement. Que peut-on prétendre en effet de vaches que, durant l'hiver, l'on nourrit juste assez pour empêcher de mourrir; de veaux qui n'ont été élevés qu'à l'eau claire pour ainsi dire?

J'entrai un jour chez un cultivateur très-économe mais routinier. Le sujet de la conversation sur le soin à donner aux vaches. Mon homme me rit au nez quand je lui dis qu'il perdait tous les ans une somme considérable, qu'il perdait tous les ans une somme considérable, qu'il pourrait doubler, tripler les revenus de sa laiterie, s'il portait plus d'attention à son troupeau, sur dix vaches qu'il avait sept était de mauvaise laitières. Il ne parut pas me croire quand je l'assurai que s'il choisissait des reproducteurs sortant de bonnes vaches laitières pour accoupler ses meilleures vaches, il obtiendrait en quelques années des résultats magnifiques. Il se fâcha et je faillis être mis à la porte, quand je lui dis qu'avec ce système de sélections et les soins nécessaires, les vaches *jerseys* par exemple donnent une moyenne de trois à cinq cents livres de beurre par année. Il se crut insulté et me dit qu'il était bien trop respectable pour que je lui contasse de pareilles *menteries*. Ce fut qu'à force de diplomatie que je puis me tirer de ce mauvais pas. Quand je lui eus dis que j'avais lu ces choses, il se calma tout-à-fait et dit: "Oh! les gens qui font les livres et les gazettes sont souvent payés bien cher pour mentir;" et mon cultivateur crut et croit plus que jamais que j'ai voulu le *blaguer*.

Ce cultivateur est-il le seul qui pense ainsi? Hélas! non, ceux qui ont à peu près la même idée sur ce point se comptent peut être par milliers.

LIBRAIRIE KEROACK,

Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Livres, papeteries, images, tapisseries objets de piete et de fantaisie, ornements, bronzes et argenteries d'églises, cadres, albums etc., etc. Fourniture de classes et de bureaux.

On sollicite la correspondance pour tout ce qui peut concerner le commerce de Librairie



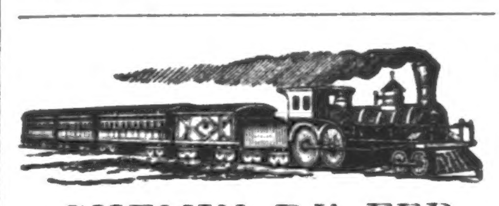
AVIS

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un Acte autorisant le gouvernement de la Province de Manitoba, à bâtir un pont tournant pour chemin de fer et le trafic général sur la Rivière Assiniboine, dans la cité de Winnipeg, dans la Province de Manitoba; et un pont tournant pour chemin de fer et le trafic général sur la dite Rivière Assiniboine, à ou près de la ville de Portage-la-Prairie, dans la dite Province, avec tous les pouvoirs, privilèges et autorité nécessaires à l'accomplissement de l'objet.

Daté à Winnipeg, ce 21 février 1888.

JOSEPH MARTIN,
Procureur-Général de Manitoba.

1 ins.23.2.88.



CHEMIN DE FER

Minneapolis et Saint-Paul

—ET LA CÉLÈBRE—

ALBERT LEA ROUTE.

Deux Convois Directs, Quotidiens

DE SAINT-PAUL ET MINNEAPOLIS

A CHICAGO

Sans changement de chars, se raccordant avec tous les rapides de

L'EST et du SUD-EST.

La seule ligne qui fait circuler des trains directs entre

—DES MOINES, IOWA,—

VIA ALBERT LEA ET FORT HODGE.

TRAINS DIRECTS REGULIERS
—ENTRE—

Minneapolis et Saint-Louis

et les principales cités de la Vallée du Missisipi, ayant à toutes les gares union des raccordements pour tous les points du sud et du sud-ouest.

ECONOMIE de plusieurs heures. La seule ligne qui fasse circuler deux convois directs réguliers, chaque jour, pour KANSAS CITY, Leavenworth et Atchison, se raccordant avec les chemins de fer Union Pacific et Atchison, Topeka et Santa Fé.

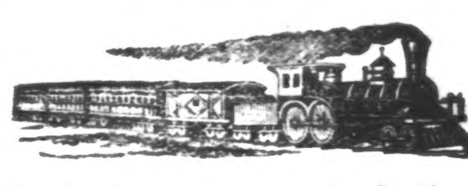
Raccordement rapide à toutes les gares de l'Union, avec les convois du St. Paul, Minneapolis et Manitoba, du Northern Pacific, du St. Paul et Duluth, venant et allant vers tous les points du nord et du nord-ouest.

Que l'on n'oublie pas

que les convois du chemin de fer Minneapolis et St. Louis se composent de voitures confortables, de splendides chars-dortoirs et de chars-refectoires somptueux justement celèbres, et de chars à fauteuils inclinés, *Horton Reclining Chair Cars.*

150 LBS. DE BAGAGES ADMIS GRATIS. Prix de passage des plus réduits. Pour indicateurs, billets directs, etc., adressez-vous à l'agent le plus voisin, ou à

S. F. BOYD,
Agent général des billets des passagers,
jno. 12.1.88. Minneapolis, Min.



Chemin de fer Canadien du Pacifique

DIVISION OUEST

SERVICE DES CONVOIS.
DEPUIS LE 15 AOUT 1887.

Lisez en descendant. | Lisez en montant.

Allant vers l'Est — Départ.	Stations.	Allant vers l'Ouest — Arrivée.
D 18 00	† Winnipeg †	C 9 30
23 45	Portage du Rat	4 10
6 30	Ignace	21 35
9 38	Savanne	18 15
E 13 05	Port-Arthur	B 14 25

Allant à l'Ouest. — Départ	Stations	Allant à l'Est — Arrivée
A 10 25	† Winnipeg †	A 17 10
12 50	Portage la Prairie	14 55
15 07	Carberry	12 50
C 15 20	Brandon	A 11 45
17 22	Virden	D 8 43
18 14	Elkhorn	8 05
19 09	Moosemin	7 04
21 10	Broadview	5 20
23 51	Qu'Appelle	2 20
D 1 30	Regina	D 24 38
3 20	A } Moosejaw { D	22 55
3 30	D } Moosejaw { A	22 45
8 30	Swift Current	18 05
12 30	Maple Creek	14 15
15 10	Dunmore	11 40
16 00	Medicine Hat	11 15
22 05	Gleichen	5 35
C 1 00	Calgarry	3 20
5 05	Canmore	C 24 01
5 50	Banff	23 18
9 10	Field	20 25
11 20	Donald	17 10
14 3[illegible]	Glacier House B. C.	13 20
17 45	Revelstoke	9 30
H 23 42	Kamloops	3 30
1 09	Savonas	B 1 51
2 19	Ashcroft	24 39
5 14	Lytton	21 41
9 00	Yale	17 53
12 17	Hammond	14 11
12 51	Port Moody	13 39
13 26	New Westminster	14 30
13 30	Vancouver	13 00
H 21 00	A Victoria D	K 2 00

Allant vers le Sud	Stations	Allant vers le Nord
A 9 05	D. † Winnipeg † A.	A 17 25
11 50	Dominion City	14 50
A 12 15	A. † Emerson † D.	A 14 25

Allant Nord.	Stations	Allant Sud.
G 16 30	D... Winnipeg ...A.	F 9 20
G 18 10	A. Selkirk Ouest D.	F 7 50

Allant à l'Ouest.	Stations	Allant à l'Est.
G 10 35	D... Winnipeg ...A.	G 15 00
11 25	Stony Mountain	14 00
G 11 50	A... Stonewall ...D.	G 13 30

Allant Sud-Ouest.	Stations	Allant Nord-Est.
F 11 00	D. † Winnipeg † A.	G 15 45
12 00	Headingly	14 50
14 10	Barnsley	12 45
17 00	Treherne	10 05
F 17 35	Holland	G 9 30
18 20	Cypress River	8 45
F 19 0	A. † Glenboro † D.	9 00

Allant Sud-Ouest.		Stations	Allant Nord-Est	
G10 00	F10 10	D † Winnipeg A	F16 40	G19 30
12 00	13 05	Morris	14 39	16 15
12 40	14 05	† Rosedale	14 00	15 15
13 25	14 50	Gretna	....	14 25
14 10	19 25	† Morton	12 50	10 35
12 20	F21 15	Manitou	11 25	G 8 10
16 20	....	Pilot Mound	10 14	....
16 35	....	Crystal City	10 00	....
17 23	....	Cartwright	9 07	....
17 43	....	Holmfield	8 47	....
18 27	....	Killarney	8 25	....
19 20	....	AB Boissevain D	7 35	....
G20 15	....	A Deloraine D	F 6 15	....

† Stations où l'on peut manger.

A. Tous les jours. B. Tous les jours excepté le mercredi. C. Tous les jours excepte le jeudi. D. Tous les jours excepté le jeudi. E. Tous les jours excepté le vendredi. F. Les lundis, mercredis et vendredis. G Les mardis, jeudis et samedis. H. Tous les jours excepté le samedi. K. Tous les jours excepté le lundi.

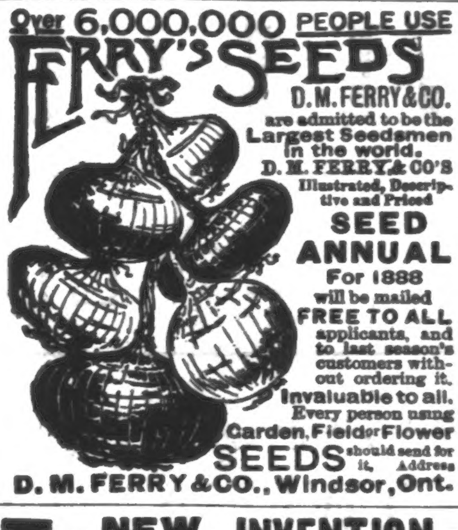
CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Donald d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Donald d'après le temps moyen du Pacifique.

GEO. OLDS, Gér. Gen. du fret. — LUCIUS TUTTLE, Ger. du fret des pass.
WM. WHITE, Surint. Général. — ROBERT KERR, Agt Gén. des Pass.

jno.18.12.84.





1½ Cords of Beech have been Sawed by one man in nine hours. Hundreds have sawed 5 and 6 cords daily. "Exactly" what every Farmer and Wood Chopper wants. First order from your vicinity secures the Agency. No Duty to pay, we manufacture in Canada. Write for Illustrated Catalogue sent FREE to all. Address FOLDING SAWING MACHINE CO., 303 to 311 S. Canal St., Chicago, Ill.

BLUE RIBBON

BINDER TWINE!

Manufactured by

The Dartmouth Ropework Co.,

HALIFAX, NOVA SCOTIA.

SUPERIOR TO ALL!

FARMERS

SHOULD USE NO OTHER.

See that Each Ball is Bound With

A BLUE RIBBON!!

Dealers can have samples and all information by addressing the

DARTMOUTH ROPEWORK CO.,
14 FRONT STREET, WEST,
TORONTO.

N.B.—No Quotations Given for Less Than 10 Tons.

SANTÉ POUR TOUS!!

PILULES et ONGUENT HOLLOWAY.

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE de l'ESTOMAC et des INTESTINS

Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont auss inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Féminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme, Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway,

78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,

Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s, et 33s. le Pot ou la Boîte, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boite. s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, c'est de la falsification.

LOTERIE NATIONALE de COLONISATION

Sous le patronage de M. le Curé A. Labelle. Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la Province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

Classe D.

LE HUITIÈME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

MERCREDI, 21 MARS 1888, A 2 HEURES P.M.

VALEUR DES LOTS $60,000.

1re SERIE—VALEUR DES LOTS - - - $50,000.00
GROS LOT: Un Immeuble de - - - 5,000.00
$1.00 LE BILLET.

2me SERIE—VALEUR DES LOTS - - - $10,000.00
GROS LOT: Un Immeuble de - - - 1,000.00
25 Cents LE BILLET.

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.
Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité à moins d'une autorisation spéciale.

DEMANDE DE BILLETS

à S. E. LEFEBVRE, MONTRÉAL, CANADA.

M. Lefebvre voudra bien expédier à l'adresse ci-dessous,

..........billets de 1re Série à $1.00.

..........billets de 2ème Série à 25 cts.

La somme de $.......... est ci-jointe

ADRESSE { *Nom..........* *Rue.......... No..........* *ou Boîte du Bureau de Poste No..........* *Localité..........*

REMARQUE.—Cette formule de Demande de Billets paraît dans LE MANITOBA *la première semaine de chaque mois. Enlevez-la et mettez-la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, No. 19, Rue St. Jacques, Montréal, Canada.*

jno.12.1.88.



ECURIE DE LOUAGE, Etc.

M. NAPOLEON H. HOUDE vient d'ouvrir une *Ecurie de Louage, de Pension et de Vente* sur la rue Dumoulin, à côté de l'Hôtel Beauregard. Satisfaction est garantie à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Une attention particulière sera donnée aux chevaux en pension.

N. H. HOUDE,
Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

1a 12,5,87

AVIS

Prenez avis que demande sera faite à la Législature de Manitoba lors de la reprise de la présente session, d'un acte autorisant Robert Fairbairn McTavish, de la ville de Morris, à pratiquer la médecine, la chirurgie et l'obstétrie, dans la Province.

Daté le 10 fevrier 1888.

EWART, FISHER & WILSON,
4ins 16 2.88 Solliciteurs du requerant.

RICHARD & CIE.,

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs et Cigares,

365, RUE PRINCIPALE,

WINNIPEG.

—(o:o:o)—

Les Amateurs de Vins trouveront qu'il est de leur intérêt de venir visiter notre établissement avant de donner leurs commandes ailleurs. Nous avons sans contredit le meilleur assortiment de la Province, et nous promettons de vous étonner par le Bas Prix de nos Marchandises.

Nous faisons une spécialité des Vins de Bordeaux, et nous serons heureux de vous fournir des échantitlons sur demande.



ECURIE DE LOUAGE.

No. 110 GARRY, WINNIPEG, No. 110.

MM. Pélissier & Frèse propriétaires d'écurie de louage, de pension et de vente, donneront une attention spéciales aux chevaux et autres animaux malades qui leur seront confiés.

Facre à toute heure du jour et de la nuit. Communication par téléphone; appelez le No. 165.

Winnipeg, 2 avril, 1884. 1an 23. 84.

Jean-Baptiste Desautels,

BARBIER-COIFFEUR,

Coin des rues Principale et James, No. 534, Winnipeg.

M. Desautels a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général que l'on trouvera à son établissement un assortiment des plus complets de TABACS, CIGARES, PIPES, ETC.

Bains de première classe, à eau chaude et à eau froide.

Coupe de cheveux garantie. Ouvriers de première classe.

Cet établissement est le mieux tenu de Winnipeg.

Une visite est sollicitée.

JEAN-BAPTISTE DESAUTELS.

3m. 8.12.87.

LE STARR KIDNEY PAD.

Est un remède, sûr et infaillible dont les effets sont durables pour les maladies, et affections des rognons, de la vessie et des voies urinaires, ou autres donnant des maux de reins et de côtés, etc., ou produisant des désordres tels que les urines fréquentes et difficiles, douloureuses ou trop abondantes, la retention et le sédiment de l'urine, des symptômes d hydropisie, etc., dénotant la présence des affections ordinaires des organes sécréteurs de l'urine telles que la gravelle, le catarrhe de la vessie et des canaux, la maladie de Bright, l'hydropisie, les calculs, la débilité nerveuse.

On peut se procurer gratis des pamphlets et des témoignages chez les pharmaciens.

Prix, sachet pour enfants, $1 50. Remède efficace pour les enfants qui souffrent des faiblesses de reins.

Sachet ordinaire $2 00. Sachet de reins spécial pour les maladies chroniques.

La Cie Starr Kidney Pad de Toronto, continue d'introduire dans cette Province leur fameux remède, et il n'est que juste d attirer l'attention sur la longue période de succès qui a accueilli son grand antidote pour tant de maladies douloureuses. Le témoignage de personnes dignes de foi démontrent que des cas invetérés de maladies de Bright et de rognons ont été guéris par l'usage de ces sachets, qui n'ont pas d'égaux pour le traitement des difformités du dos, les faiblesses des organes lombaires et urinaires.

(Victoria Colonist, Sept. 11, 1886.)

Insistez pour avoir ce que vous demandez. On sollicite des correspondances.

McGOWN & COCKBURN,
888 Rue Principale, Winnipeg,
Seuls agents pour le gros.

6m 30,12,86

IMPRIMERIE

—DU—

JOURNAL "LE MANITOBA"

—:o:—

Nous executons sous le plus court delai

Toutes Commandes pour Impressions

DANS LES DEUX LANGUES

—TELLES QUE:—

CARTES D'AFFAIRES,
CARTES DE VISITES,
CARTES DE SOIRÉES,
PAN-CARTES,
CATALOGUES,
BROCHURES,
CIRCULAIRES,
ENTETES DE COMPTES,
MEMORANDUMS,
LETTRES FUNÉRAIRES,
ENVELOPPES,
PROGRAMMES,
PLACARDS, ETC., ETC.

—AUSSI—

—(o TOUTES ESPECES DE o)—

BLANCS et FORMULES

—A L'USAGE DES—

Corporations Municipales

—:o:—

Toutes commandes envoyées par la malle recevra une attention immédiate en s'adressant à

La Cie Canadienne de Publicatton

SAINT-BONIFACE,

MANITOBA